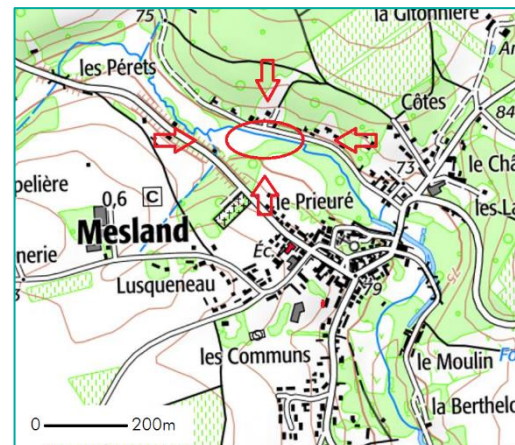


## UNE ZONE D'EXPANSION DE CRUE POUR LA PETITE CISSE (37)

Selon la relation de Clausius Clapeyron, **quand l'atmosphère se réchauffe de +1°C, elle gagne en même temps +7% d'humidité. Cela peut entraîner par endroits des épisodes pluvieux plus intenses.**

Le SMBCISSE a souhaité intégrer ce paramètre dans son 2<sup>e</sup> contrat territorial de milieux aquatiques (CTMA) conduit entre 2016 et 2021, afin de **favoriser la capacité du bassin versant de la Cisse à éponger les crues.** Une zone d'expansion de crue sur la Petite Cisse a ainsi vu le jour, protégeant les bourgs de Mesland et Monteaux.

A la base, la communauté de Mesland a constaté des **problèmes de voirie** sur le ruisseau de la petite Cisse qui, chenalisé, longeait la rue des Fontaines. La dynamique de la rivière artificialisée entraînait des problèmes d'érosion, menaçant la voirie. Le SMBCISSE s'est alors lancé dans **un travail de remise en fond de talweg** de ce tronçon de la Petite Cisse, ce qui a permis, au passage, d'aménager **une zone d'expansion de crue de 5000 m<sup>2</sup>** où la rivière peut déborder, dissiper son énergie, s'infiltrer dans les sols et s'auto-épurer.



Carte de localisation

**Maître d'ouvrage :** SMBCISSE

**Période de réalisation et durée des travaux :** Automne – Hiver 2020 – 2021

**L'action s'inscrit donc dans un cadre global de restauration de la Petite Cisse et de ses zones humides annexes, elle répond à plusieurs objectifs :**

- Sécuriser la voirie
- Restaurer une dynamique plus naturelle pour la Petite Cisse
- Améliorer la qualité de l'eau en aval de la zone
- Protéger les bourgs en aval face aux crues
- Améliorer le cadre paysager



### Travaux réalisés :

Du côté du syndicat, cette remise en fond de talweg a débuté par une lecture de cartes basée sur des cartographies anciennes (Cassini, Etat Major) et un travail de levée topographique afin de s'approcher du tracé historique de la rivière. Puis, une détermination de la localisation des radiers et des coefficients de sinuosité a été menée afin de bien calibrer le nouveau lit mineur. En parallèle, la commune de Mesland a mené un travail d'acquisition foncière ambitieux. Cela a permis de créer un nouveau lit mineur pour la rivière, accompagné d'une zone d'expansion de crue.

Les travaux ont consisté en :

- Ouverture végétale et abattage des peupliers présents sur le site
- Terrassement et création du nouveau cours d'eau, sur 200 ml
- Reconstitution d'un matelas alluvial dans le nouveau lit
- Comblement de l'ancien lit pour sécuriser le bord de voirie
- Création d'un gué empierré pour permettre l'accès entre la rive gauche et droite.

**Coût total et financements du projet :** 27 240 € HT / subventions : 60 % AELB + 20% REGION CENTRE + 20% commune de Mesland

**Entreprise :** BOUGE TP

### Effets visibles après les travaux :

Suite aux travaux, les élus locaux et riverains ont pu constater que la zone permettait d'éponger les crues durant l'hiver. Cette zone humide présente une capacité d'absorption de 2,5mètres de profondeur sur une surface de 5000 mètres carrés.

Par ailleurs, la zone présente un caractère paysager intéressant, avec des berges en pente douce et un point de vue sur l'Eglise.

### Informations sur les aspects administratifs

Ces travaux s'intègrent dans le cadre d'un contrat territorial de milieux aquatiques (CTMA), contrat administratif financier permettant à l'Agence Loire-Bretagne ainsi qu'à la Région Centre Val de Loire d'accompagner les territoires vers une restauration des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant.

### Informations complémentaires sur la prestation :

Ces travaux n'auraient pu voir le jour sans un travail concerté avec la commune de Mesland. Misant sur le bon fonctionnement des cours d'eau, les élus de Mesland, par le biais de l'acquisition foncière, ont permis ce travail à l'échelle du lit majeur. La commune a fait l'acquisition de 95% des parcelles concernées par les travaux dans le cadre d'un travail de longue haleine.

**Documents disponibles sur demande :** fiche synthèse des travaux / photos comparatives / document technique

**Suivi mis en place :** suivi photographique

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Valentin BAHE - 06 46 67 49 68 - [v.bahe-smbcisse@orange.fr](mailto:v.bahe-smbcisse@orange.fr)

Président du Syndicat au moment de travaux : Jean-Louis SLOVAK - 4 rue du Bailli 41190 HERBAULT